****

**Convention pour valorisation et/ou soutien**

**2016**

* Une demande de valorisation et de communication de l’action
* Demande de soutien technique

Nom du Projet :……………………………………………………………

Nom du Porteur du projet :………………………………………………………

**Date limite de dépôt du dossier**

Toute l’année

**Renseignements** :

**Pays de Blain**

Coordinatrice enfance/jeunesse

1, avenue de la gare — 44 130 BLAIN

Tél : 02 40 79 09 92 — fax : 02 40 79 96 71

Mèl coordinatrice.enfance.jeunesse@cc-regionblain.fr

**Convention pour une demande de valorisation 2016**

*Pour compléter ce document n’hésitez pas à prendre contact avec la coordinatrice enfance/jeunesse du Pays de Blain.*

*coordinatrice.enfance.jeunesse@cc-regionblain.fr*

Convention signée entre :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Entre…* | Les services de la Vie Educative Sociale et Sportive (VESS) | *Préciser la structure :* |
| *Représenté par :* | **Cédrick MORMANN**Vice- Président du Pays de Blain |  |
|  |  |  |

**Dans le cadre de ce partenariat** :

1) Le **Projet Educatif Global** vous permet :

* D’appartenir à un réseau reconnu des acteurs éducatifs locaux,
* De bénéficier d’un accompagnement et de conseils pour la mise en place de votre projet
* De bénéficier d’un conseil sur les différents dispositifs dans lequel votre projet peut rentrer
* De pouvoir valoriser, promouvoir et communiquer sur votre action

2) Les orientations éducatives et le fil rouge:

Le fil rouge est **RESPECT et TOLERANCE**

1. **Promouvoir et valoriser l'engagement des 6 à 30 ans**
	1. **Favoriser la réussite et l'épanouissement de tous sur le territoire**
* Améliorer l’accès à l’information
* Anticiper et lutter contre le décrochage scolaire
* Favoriser l'accès à la prévention, aux soins et à la santé
* Faciliter l'accès à la formation et à l’emploi
* Faciliter l'accès des jeunes aux logements
	1. **Améliorer la mobilité des jeunes**
* Faciliter le transport
* Permettre la mobilité des jeunes entre les communes du territoire
* Faciliter les déplacements entre les structures
	1. **Considérer « le jeune » comme acteur**
* Promouvoir la réussite des jeunes
* Favoriser l’intégration des jeunes dans la société
1. **Développer les services et les équipements de proximités**

Les structures concernées dans cette orientation sont : Les collectivités, les établissements scolaires, les services petite enfance, enfance et jeunesse, les associations…

1. **Valoriser et conforter les services existants**
* Favoriser l’accès à l’information
1. **Coordonner et harmoniser les différentes structures du territoire**
* Favoriser le rapprochement des structures
* Mutualiser les services et les moyens
* Mener une réflexion commune sur le fonctionnement des ALSH, APS et TAP
1. **Adapter les services aux besoins du territoire**
* Adapter les fonctionnements des services aux besoins des publics
* Favoriser la parole des 3 à 30 ans
1. **Développer l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture pour tous**
2. **Favoriser l'accès à l'information**
* Mettre en place des outils de communication facilitant l'accès à l'information
1. **Favoriser l’accès aux loisirs, aux sports et culturels pour tous**
* Mettre en place des tarifs adaptés
* Accompagner l’enfant ou l’adulte en situation d’handicap
1. **Promouvoir les activités sportives et les équipements**
* Découvrir et s’initier à différentes activités sportives
1. **Promouvoir les activités de loisirs et culturelles**
* Découvrir et s’initier à différentes activités de loisirs et culturelles
1. **Mobiliser le secteur associatif et les établissements scolaires**
2. **Permettre une meilleure lisibilité des actions**
* Favoriser la communication
1. **Favoriser l’interconnaissance**
2. **Sensibiliser et valoriser le rôle éducatif des associations**
3. **Susciter l’intérêt des établissements scolaires sur la cohérence éducative du territoire**
* Favoriser l’implication dans la dimension éducative des différents projets
1. **Favoriser le mieux vivre ensemble et la démarche citoyenne**
2. **Partager des valeurs éducatives communes**
* Permettre aux acteurs éducatifs du territoire de mener des réflexions éducatives concertées et cohérentes
* Coordonner des temps d'échanges
1. **Conforter et valoriser la place et le rôle éducatif de chacun**
* Permettre une continuité dans le parcours de vie du jeune
* Sensibiliser les acteurs sur leur rôle éducatif

3) Les partenaires (préciser le nom des différents partenaires) …………………………………………… ……………………………………………s’engagent, dans le cadre du dépôt d’un projet au PEG 2016, à :

* Le projet répond au minimum à une orientation éducative du Pays de Blain
* Le projet prend en compte le fil rouge (Respect et tolérance)
* Venir présenter et argumenter son action au coordinateur Enfance jeunesse
* Informer le Pays de Blain de ses animations tout au long de l’année afin de les faire connaître et les valoriser
* Utiliser les outils de communications mis à disposition par le Pays de Blain (site internet, newsletter, Facebook…)
* Utiliser le logo PEG pour les événements et les supports de communication soutenus.
* Utiliser le logo des différents partenaires institutionnels qui ont soutenu le projet
* Lors d’articles de presse communiquer sur le PEG
* S’investir sur les différents temps du PEG

4) Calendrier :

Toute l’année

5) Instances de validation des projets :

1. Validation du projet coordinatrice Enfance Jeunesse du Pays de Blain
2. Validation de la commission VESS

6) Validations :

J’ai pris connaissance des autorisations à donner au Pays de Blain dans la fiche projet. Et j’ai pris soin d’y répondre.

**Merci de cocher la ou les cases :**

* Une demande de valorisation et de communication de l’action
* Demande de soutien technique

Dossier déposé le……………………………………………………..

Signatures

Les partenaires Le Pays de Blain

Visa du coordinateur du PEG :